

# La Gauche Alternative Écologique & Citoyenne s'engage



Lyon / Grand-Lyon 2008-2014

## Les Propositions du GAEC

**Le GAEC participe à l'élaboration du projet des listes conduites par Gérard Collomb. Un certain nombre de propositions ont été soumises au débat interne. Parmi les orientations essentielles qui seront le cadre de la politique des six prochaines années nous souhaitons insister sur les points suivants :**

- **Une évolution institutionnelle.** Si nous jugeons toujours nécessaire une réforme du mode d'élection des élus du Grand Lyon au suffrage universel (ce qui est du ressort d'une décision nationale), nous pensons possible et nécessaire de décentraliser, à partir du Grand Lyon, des compétences non structurantes qu'il est nécessaire de donner avec plus d'autonomie aux arrondissements lyonnais dont le statut date d'il y a 25 ans. Sans décentralisation, sans déconcentration, le développement de la démocratie, participative ou non, restera inachevé.

- **Un service public présent.** Moderniser le service public, renforcer son efficacité, c'est le défendre. Car il n'est pas d'action publique sans service public. Si Lyon a voté un vœu pour se déclarer le cas échéant « Ville hors Accord général sur le commerce des services », c'est que sont menacés tous les services publics locaux qu'il s'agisse de la santé, du secteur social, des transports, de l'enfance...

- **Le renforcement des solidarités urbaines et de l'action sociale.** Les inégalités sociales, la pauvreté et la misère s'aggravent. La politique nationale de Nicolas Sarkozy ne peut que conduire à une augmentation de la demande sociale dans nos collectivités. Une demande à laquelle nous nous devons de répondre. C'est une des missions traditionnelles de la commune et un engagement habituel de la gauche.

- **Le renforcement du développement durable.** La Ville de Lyon et le Grand Lyon ne sont pas restés inactifs. L'Agenda 21 du Grand Lyon est mis en œuvre. Il faut le renforcer en budgétisant plus fortement certaines actions. Nous devons passer à une vitesse supérieure, en particulier en associant plus systématiquement les dimensions économiques, sociales et environnementales, avec tous les partenaires sociaux et les habitants.

**Ces lignes directrices et les valeurs qu'elles incarnent se retrouvent dans les projets particuliers et les propositions du GAEC, que nous vous présentons ci-après.**

## DÉMOCRATIE LOCALE

**"Le mandat qui s'achève aura vu naître un développement nouveau de la démocratie locale. Lyon, le Grand Lyon ont innové dans la mise en place des processus de démocratie participative et de concertation des habitants. Aujourd'hui tout indique qu'un nouveau pas en avant est possible et indispensable. Cela ne sera possible que si les compétences et les responsabilités sont décentralisées à l'échelle des lieux de vie."**

- Introduire dans les budgets d'investissements de Lyon et du Grand Lyon un FIC (Fonds d'Intervention Citoyenne) permettant de réaliser des projets élaborés par les Conseils de quartier, ou par des instances similaires dans les autres communes.

- développer l'expression citoyenne en renforçant les Conseils de quartiers et les conseils d'usagers des services publics, par exemple par une mission spécifique sur le développement durable (veille et propositions) et les Droits des personnes souffrant de handicaps.

- Créer des Conseils de gérontologie dans chaque arrondissement ou commune pour organiser un réseau autour et avec la personne âgée.

- Instaurer un forum Internet des usagers des services publics pour favoriser leur expression directe sur leur fonctionnement.

- Contribuer à démocratiser et faciliter l'accès aux services Internet (avec le PLSI, Plan Local pour la Société de l'Information).

- Elargir les CICA aux Conseils de Quartiers et soutenir la formation de leurs membres.

### POLITIQUE DES TEMPS de la ville et des habitants

- Contribution à l'égalité hommes-femmes :

> Élargissement des horaires d'une crèche par arrondissement ou commune.

> Arrêt des bus à la demande des femmes rentrant seules chez elles après 22h.

> Plans d'égalité hommes-femmes dans tous les services publics et municipaux.

- Intégration des questions de temps des habitants et des services publics dans tous les projets urbains.

- Élargissement des horaires des transports en commun le week-end, en particulier pour le métro jusqu'à 2 heures du matin.

- Débat sur les conditions de création d'une nocturne par semaine pour des équipements publics comme les piscines ou les bibliothèques, et l'ouverture d'une ou deux bibliothèques le dimanche.

- Éducation des jeunes à l'usage de la nuit ; création d'un Observatoire des temps et de la nuit à l'échelle du Grand Lyon pour des diagnostics et des actions fines.

## URBANISME - LOGEMENT

**"Quel urbanisme voulons-nous, c'est-à-dire quelle ville voulons-nous ? Une ville hospitalière, capable d'accueillir ceux qui, quels que soient leurs revenus, souhaitent y trouver un logement. Une ville qui utilise les espaces disponibles pour construire des logements, mais aussi pour offrir des**

**espaces de respiration avec la place pour les équipements publics, les commerces et les lieux de travail. Une ville faite d'équilibres et de préservation de notre environnement."**

- Densifier en hauteur pour éviter l'étalement urbain, tout en préservant des cœurs d'îlots de qualité et des espaces verts de proximité.

- Aller vers la garantie du droit au logement inscrit dans la loi, et donc programmer de 25 à 30 % de logements sociaux diversifiés dans les nouveaux programmes.

- Appliquer la loi SRU d'ici 2014.

- Continuer et augmenter l'effort sur le foncier.

- Renforcer la rénovation urbaine et la desserte des quartiers ; mettre en concomitance les démolitions-reconstructions.

- Mobiliser les patrimoines de la ville, des HCL, du CCAS et de l'armée pour ces objectifs.

- Transférer les crédits du logement d'urgence engouffrés dans les nuits d'hôtel à la création de structures d'accueil dignes et correctes.

- Articuler l'accueil d'urgence et des plans individuels d'insertion.

### LA VILLE ET SES FLEUVES

- Aménagement des berges de Saône.

- Poursuite de la reconquête d'espaces publics sur l'axe Nord-Sud, en rive droite du Rhône.

### CONFLUENT

- Plan d'équipements publics avec la Région et le Département (lycée, petite enfance, piscine).

- Reconquête de la berge du Rhône (déclassement de l'autoroute et/ou passage en souterrain).

- Bouclage de la ligne forte du tram avec Gerland et Oullins.

### UNE AGGLOMERATION EQUILIBREE

- Respect du Plan Local de l'Habitat et du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) du Grand Lyon.

- Mise en place d'une politique d'agglomération pour le sport et la culture.

- Débat sur le transfert des compétences en matière de gestion des grandes institutions culturelles.

## SERVICES PUBLICS

**" Il ne peut y avoir de politique publique sans maîtrise publique de sa mise en œuvre. Cette maîtrise peut s'exercer de différentes façons, mais toujours la responsabilité publique est engagée. C'est la garantie du respect de l'intérêt général, de l'accès égal des citoyens aux services, de la mise en œuvre des solidarités qui sont dans la tradition de nos collectivités."**

**Moderniser le service public, l'adapter à ses nouvelles missions et le rendre plus efficient est pour nous une priorité."**

- Transports en commun : renforcer la transparence de la gestion, et la place des usagers (Conseil consultatif des usagers auprès du Sytral).

- Eau : renégocier les contrats d'affermage qui n'étaient pas respectés (report d'investissement, frais généraux...) et étudier le retour à la gestion directe à l'échéance de la nouvelle négociation

dans 5 ans (cf. Grenoble).

- Propreté : maintenir le service public et contrôler les concessions, respecter leur équilibre actuel, assurer le financement du plan " façades nettes ".

- Collecte des déchets : développer la collecte sélective, développer l'incitation au compostage, achever le plan déchèterie, maintenir le service public, réformer les tarifs.

### FISCALITÉ / TARIFS

- Mobilisation politique pour une réforme des finances locales qui garantisse l'autonomie des collectivités, et pour une réforme de la fiscalité locale injuste dans son principe.

- La fiscalité (base et taux) doit évoluer en fonction des coûts et du développement du service à l'utilisateur car l'impôt local, à rendre plus juste, est encore le moyen le meilleur et le plus équitable de financer des services publics accessibles à tous et les équipements nécessaires.

- Les tarifs doivent aussi suivre l'évolution des coûts et tenir compte des revenus (quotient familial ou taux d'effort).

### SOLIDARITÉ

- Droit au logement : créer des structures correctes d'hébergement d'urgence avec le soutien de l'Etat et la reconversion des crédits d'Etat d'accueil en hôtel.

- Tarifs des services publics locaux tenant compte des revenus et unification des quotients familiaux.

- Pour Lyon, élargissement de l'aide à l'intégration scolaire et aux vacances jusqu'aux minima sociaux.

- Droit opposable au logement assumé financièrement par l'Etat.

### ÉDUCATION/ PETITE ENFANCE

- Aller vers un service public local petite enfance avec l'objectif d'accueillir, à temps complet ou partiel, 90 % des enfants de 0 à 3 ans, dans une crèche, chez une assistante maternelle ou à l'école maternelle dès 2 ans pour les parents qui le souhaitent. Pour cela, créer à Lyon 600 berceaux et 4 relais d'assistantes maternelles, expérimenter les microcrèches et aider à structurer la garde à domicile partagée entre plusieurs familles.

- Doublement du budget d'investissement pour les écoles et le plan "handicap – accessibilité".

- Poursuite de l'équipement informatique des écoles.

- Transformation du périscolaire avec élargissement des horaires, amélioration de l'encadrement et des contenus (arts et sports), création de centres de loisirs à l'école.

- Généralisation des selfs en élémentaire, et développement du bio et des produits du commerce équitable ; refus des OGM dans les restaurants scolaires.

- Renforcement du programme "réussite éducative".

- Plan parents / école pour renforcer la place et le rôle des parents.

### CULTURE

- Mise en réseau des bibliothèques/médiathèques du Grand Lyon.

- Plan d'éducation artistique avec centre ressource pour les villes, gestion d'agglomération du CNR et

du CNSM, mise en réseau des services éducatifs des musées et des écoles de musique.

- Soutien actif à la candidature de Lyon au titre de la capitale européenne de la culture 2013.

- Plan culture scientifique et création d'un festival des savoirs en coopération avec l'Université.

- Lancer un Festival du cinéma du film éducatif et du film jeunesse.

- Gratuité des musées pour les Lyonnais et renforcement de la charte de coopération culturelle et des politiques d'ouverture à tous les publics des institutions.

- Intégration de l'art sous toutes ses formes (plastique, vivant...) dès le lancement des projets urbains.

### SANTÉ

- Renforcer le réseau Ville-Hôpital et les Maisons médicales de garde, pour alléger les services d'urgence.

- Développer un plan "Handicap-Vivre ensemble" sur l'accessibilité des équipements publics et des structures de transports en commun afin de respecter la loi.

- Renforcer l'éducation à la santé et la prévention.

- Soutenir les Services de maintien à domicile sur la base de projets qualité.

- Créer des maisons médicalisées pour les personnes âgées dans un partenariat Ville/Département/Etat/Mutualité.

- Créer des accueils de jour pour les personnes âgées dépendantes et les malades du Sida.

- Développer l'agriculture biologique sur le territoire du Grand-Lyon.

### SPORT

- Mise en place d'un "Plan piscines" d'agglomération.

- Développement de la compétence d'agglomération pour le sport de haut niveau.

- Mise à plat des relations avec l'OL et le sport professionnel.

- Soutien aux sports scolaire, amateur et universitaire.

### DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

**"Tous les domaines de compétence de la ville et de l'agglomération sont concernés par ce qu'on appelle le développement durable. La protection de notre environnement en est un des aspects. L'un des plus importants parce que le diagnostic appelle d'urgence des actions publiques et citoyennes. L'Agenda 21 en est la trame. Complété par des plans locaux, sa réalisation dépend aussi de l'action et du contrôle citoyen."**

- Articulation des Agendas 21 communautaire et communaux, et implication particulière du Conseil de développement avec les Conseils de quartier dans leur suivi et leur évaluation.

- Plan d'économie d'énergie et production d'électricité alternative sur les bâtiments publics (isolation, basse tension, solaire, ...).

- Plan habitat social (HQE) sans hausse de loyer et favorisant la baisse des charges.

- Poursuite des aménagements de jardins de proximité, de jardins partagés et du parc Sergent Blandan.
- Développement de la collecte sélective, accompagnée d'un renforcement de l'éducation des usagers.
- Achèvement du plan déchèterie.
- Contribution à la création de la décharge de classe 1, et renforcement des filières de traitement.
- Renforcement de la part du biologique dans la restauration scolaire.
- Investigations approfondies sur la grave pollution du Rhône, en collaboration avec les associations, la Région et l'Etat, pour une restauration de l'équilibre écologique du fleuve par l'Etat, en appliquant la règle du pollueur/payeur.
- Développement des Pédibus autour des groupes scolaires.

### DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Respect des engagements du Forum pour une mondialisation responsable sur la gouvernance du développement économique : association des partenaires sociaux, et évaluation partagée des résultats sur l'emploi, l'insertion et le développement durable.
- Suivi dans la durée de l'impact du soutien à la recherche / développement des pôles de compétitivité.
- Création d'un plan d'agglomération d'insertion par l'économie pour une plus grande coordination et cohérence.
- Renforcement des clauses d'insertion dans les marchés publics.
- Soutien de l'emploi et la formation en collaboration avec la Région pour le bâtiment et les Travaux Publics, les services à la personne et la santé.
- Promotion de l'économie sociale et solidaire, et du commerce équitable.

### TRANSPORTS

- Priorité aux transports en commun, refus des pénétrantes routières et développement des sites propres.
- Création d'une carte CLIM (carte liberté mobilité). Cette carte multimodale intégrerait l'accès aux transports en commun, aux parcs relais, et la contribution des usagers au financement des voiries et du bouclage du périphérique (refus du péage classique).
- Priorité aux dessertes de Rillieux, Vénissieux, Décines/Meyzieu, Eurexpo et Saint-Exupéry, liaisons inter-banlieues, tram-train pour Oullins jusqu'à l'hôpital Lyon-Sud.
- Développement de REAL (réseau ferroviaire périurbain), en particulier la ligne Sathonay – Trévoux, et généralisation des tarifs sociaux pour l'abonnement commun avec les TCL.

- Baisse du « reste à charge » pour l'usager des transports à l'aide des tarifs sociaux, des tarifs jeunes scolaires, étudiants et apprentis, et au moyen de la carte multimodale CLIM (intégrant la participation employeurs type carte orange, et/ou la généralisation des Plans Déplacement d'Entreprise et PDIE cofinancés).
- Renforcement du plan modes doux (multiplication des pistes cyclables, cheminements piétons, sécurité piétons et zone 30, navettes « batobus » sur le Rhône et la Saône).
- Création de plates-formes logistiques de transfert des marchandises des trains et poids lourds sur de petits véhicules non polluants pour des livraisons en centre-ville.

### L'AXE METROPOLITAIN ET LES COOPERATIONS GRAND LYON / AUTRES TERRITOIRES

- Renforcer à la fois les politiques d'agglomération et celles de proximité au niveau des arrondissements et de chaque ville, suivant le principe de subsidiarité.
- Après Givors et Grigny, proposer l'adhésion aux territoires adjacents, en priorité à l'Est et au Sud de l'agglomération.
- Développer les coopérations sur les transports en commun pour élargir le champ d'action de l'autorité organisatrice qu'est le SYTRAL avec la Région et le Département, et améliorer la cohérence des réseaux et des parcs-relais ainsi que leur financement.

### TOP / COL

- Refus du péage sur le périphérique ouest : non à l'octroi !
- Préférence à la réalisation d'un boulevard urbain.
- Respect de l'environnement avec les protections et aménagements nécessaires.
- Refus du TOP sans le COL qui doit être réalisé le premier, et étude des possibilités de financement du TOP sans remettre en cause le développement des transports en commun (carte CLIM).
- Réalisation du contournement ferroviaire Est par la solution *Ouest* proche des autres infrastructures, et étude simultanée de la branche *Sud*.

### GRAND STADE

- Imposer la concordance entre l'ouverture du stade et la réalisation des infrastructures d'accès et prioriser l'accès en transports en commun.
- Combiner la desserte des infrastructures de l'Est lyonnais et celle du Grand Stade.
- Refuser les pénétrantes routières.
- Favoriser l'emploi local et l'insertion pour la construction et le fonctionnement de cette zone d'activité, au-delà d'un simple transfert d'emplois.